

**Inspection Académique  
des Bouches-du-Rhône**

Division des Personnels

Bureau des Actes Collectifs  
- DP 2 -

Le Chef de Bureau  
Carole GHIRARDI

Référence  
Circulaire CAPA-SH  
Rentrée 2009

Téléphone  
04 91 99 67 52

Fax

04 91 99 67 81

Mél.

ce.dp13@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard  
Charles Nédélec  
13231 Marseille  
Cedex 1

L'Inspecteur d'Académie,  
Directeur des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du  
premier degré  
S/C de Mesdames et Messieurs les I.E.N. chargés  
de circonscription  
S/C de Mesdames et Messieurs les Principaux

Marseille, le 3 décembre 2008

**OBJET** : Candidatures aux stages de préparation au certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH) - **Rentrée 2009**

**Références** : décret n°2004-13 du 5 janvier 2004 et arrêtés du 5 janvier 2004 relatifs aux options et à l'organisation du CAPA-SH.

La présente circulaire précise les caractéristiques et les principes de la formation préparant au CAPA-SH ainsi que les modalités pratiques en fonction desquelles interviendront le recueil des candidatures et l'admission aux stages de préparation du CAPA-SH.

### **I – Caractéristiques et principes de la formation au CAPA-SH**

Les enseignants retenus pour la formation doivent formuler des vœux dans le cadre du mouvement pour obtenir un poste spécialisé dans l'option qu'ils ont choisie : B, C, D ou F. Dès la rentrée scolaire 2009, ils sont installés à titre provisoire sur le poste obtenu au mouvement et perdent donc leur ancienne affectation.

La formation spécialisée préparant au CAPA-SH dispensée par l'I.U.F.M. comporte 400 heures de regroupements organisées en modules, et se déroule sur deux périodes :

- durant le troisième trimestre de l'année scolaire précédant celle de l'installation à titre provisoire sur un poste spécialisé 3 semaines de formation sont dispensées,
- au cours des deux premiers trimestres de l'année scolaire, pendant l'année d'exercice sur poste spécialisé : le reste des 400 heures.



2/2

En dehors des temps de regroupement, les enseignants en formation bénéficient d'un accompagnement et d'un suivi diversifiés.

## **II – Recueil des candidatures**

Les instituteurs et professeurs des écoles titulaires, candidats à la formation au CAPA-SH, doivent remplir la fiche de candidature ci-jointe, **et la soumettre obligatoirement pour avis à l'I.E.N. de leur circonscription.**

## **III – Obligations auxquelles s'engagent les candidats**

Les dossiers de candidature seront reçus jusqu'au **lundi 26 janvier 2008 par les I.E.N.** qui les transmettront au **bureau D.P.2** de l'Inspection académique avant le vendredi 6 février 2008.

Les enseignants intéressés sont invités à une réunion d'information organisée dans les locaux de l'I.U.F.M. (site d'AIX-EN-PROVENCE, 6 Avenue Jules Isaac, Salle E006), **le mercredi 7 janvier 2009 de 14h00 à 16h00.**

Pour l'Inspecteur d'Académie  
Le Secrétaire Général

*Signé*

**Michel RICARD**

**DOSSIER DE CANDIDATURE AU STAGE DE PREPARATION DU CAPA-SH  
ANNEE SCOLAIRE 2009-2010**

NOM	Prénom	Nom de jeune fille
<b>Date de naissance :</b>		<b>Adresse personnelle :</b>
<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Divorcé(e)		<b>TEL :</b>

Etablissement d'exercice	Fonction	Circonscription
Ancienneté générale des services au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année en cours	Dernière note pédagogique	Date d'obtention

**Engagement à signer par le candidat :**

Je m'engage à :

- exercer sur un poste correspondant à l'option préparée;
- suivre l'intégralité des regroupements de formation;
- me présenter à l'examen ;
- exercer des fonctions relevant de l'A.I.S. pendant 3 ans, année de formation comprise.

**Signature du candidat :**

OPTIONS DEMANDEES A CLASSER PAR ORDRE DE PREFERENCE	
<b>Option B</b>	N°
<b>Option C</b>	N°
<b>Option D</b>	N°
<b>Option F</b>	N°

**Seules seront étudiées les candidatures correspondant aux options arrêtées en CTP**

AVIS circonstancié de l'I.E.N.	
<b>Motivations du candidat :</b>	
<b>Aptitudes à s'insérer dans une équipe de travail :</b>	
<b>Capacités d'adaptation aux fonctions sollicitées :</b>	
<b>Capacités à suivre une formation spécialisée dans les conditions prévues par le texte :</b>	
<b>Signature</b>	<input type="checkbox"/> FAVORABLE  <input type="checkbox"/> DEFAVORABLE